



## Stocks fourragers, Zone défavorisée, innovations, temps forts filière...

### Fin du premier round !

Cela fait six ans maintenant que la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques assure la destinée de notre organisme de conseil en élevage Bovins Croissance.

En début de mandature, Jean-Michel ANXOLABEHÈRE, président de la Chambre d'Agriculture souhaitait faire de Bovins Croissance l'outil d'animation technique de notre bassin d'élevage Pyrénéen. Il m'avait confié la lourde tâche de porter, avec une poignée d'hommes, le devenir d'un Bovins Croissance d'un genre nouveau, plus innovant, et surtout souple pour être au plus près du terrain.

Durant ces six années, ce groupe d'éleveurs, riche de sa diversité et uni autour de **valeurs communes fortes**, a tout fait pour construire un conseil en élevage, agile, **au service de l'éleveur**. Il nous a fallu gagner la confiance des hommes autour d'une nouvelle organisation pour un projet fédérateur d'accompagnement-conseil. Notre objectif était, bien entendu, l'amélioration de la rentabilité économique de nos troupeaux. Comment offrir un accompagnement technique de qualité à moindre coût ? Comment éviter de financer sur nos fermes des techniciens en doublon ? En premier lieu, en permettant à chacun l'accès à ses **résultats techniques personnels élaborés**, garanti par un budget et les compétences de la filière Viande Bovine Chambre d'Agriculture. Mais aussi en chassant les vaches improductives, parfois au physique flatteur, que l'on met à l'entrée de l'étable. Toutes celles qui savent se faire aimer mais qui, hélas, ont **juste oublié de faire des veaux et rapporter des Euros** ! Notre engagement et notre énergie ont permis au chèque conseil bovins viande de voir le jour. Il bénéficie à 800 éleveurs en région Nouvelle-Aquitaine dont 200 chez nous. C'est grâce à cet engagement qu'ont été organisées les 18 journées techniques en partenariat avec la FD CUMA640, les coop IA, le GDS, les Organisations de producteurs, etc., et les 6 voyages d'études à la rencontre des éleveurs de Salers, Aubrac, Monbéliarde, Limousine, Charolaise, Parthenaise de France, l'ouverture étant le meilleur moyen de prendre conscience de nos richesses en Berceau Blond d'Aquitaine.

Durant ces six années, nous avons défendu le **modèle Pyrénéen** aux quatre coins de la Nouvelle-Aquitaine ! Nous avons entamé des discussions avec tous les représentants des races de la région dans l'objectif d'en faire le temple de **l'excellence génétique** allaitante française. Pour l'accès au marché, nous avons avec pugnacité défendu l'idée d'index spécifique en veaux sous la mère. Pour cela, le travail est engagé avec les Limousins, Bazadais et Blonds. Envers et parfois contre tous, nous avons justifié au niveau national la nécessaire adaptation des outils conseil-éleveurs au modèle multi-ruminant en **transhumance collective**, ignoré de tous. Et, qui l'aurait cru, il nous a fallu aussi prouver que la Blonde d'Aquitaine, avec ses 67000 vaches en territoire Massif Pyrénéen, est un modèle économique en soi ! Un modèle basé sur un marché export de niche en broutard, vital pour l'équilibre de nos territoires difficiles de montagne. Enfin, nous avons aussi œuvré pour vous offrir une prestation plus **qualitative et innovante** par la formation des personnels, ainsi que des services larges de l'herbe à l'auge... Sans omettre la maîtrise des charges internes par la mise en place de synergies avec nos voisins : mutualisations des personnels et d'outils avec Landes Elevage Conseil, et le pôle lait de Conseil Elevage 64.

Nous savons que nous n'avons évidemment pas répondu individuellement à toutes vos attentes, mais nous avons travaillé à trouver des réponses communes qui vous aident tous les jours. Dans ce contexte filière des plus perturbé, il est plus que jamais nécessaire de penser collectif !

« Lundi sans viande, territoire en excès de protéine animale, maltraitance animale, intégration sociétale de l'élevage, prix à la baisse, concurrence inter-race, etc... », comment conforter l'avenir de nos élevages, **NOTRE AVENIR ?** Le débat sera ouvert le 25 janvier 2019, lors de notre temps fort filière. Venez nombreux vous joindre à notre réflexion, car nous aurons la chance pour la première fois d'avoir en tour de table l'ensemble des acteurs de la fourche à la fourchette... Ne laissons pas à d'autres le droit de construire notre destinée.

Maryvonne LAGARONNE

# À noter sur vos tablettes

## Le réseau



### Bienvenue à Eric Heurtaux !

Responsable de Bovins Croissance Landes depuis 1996 et actuel directeur du pôle développement de la Chambre d'Agriculture 40.

Eric devient l'animateur des Bovins Croissance 64 et 40 (640), qui interviennent sur les départements des Pyrénées-Atlantiques et des Landes.

Sa mission : construire avec les élus et mettre en place le projet politique du contrôle de performance du bassin sud-Aquitaine.

### Vos conseillers Bovins Croissance



#### Conseil économique

Anne Prévost  
07 89 87 33 67  
a.prevost@pa.chambagri.fr



#### Conseil Pays Basque

Marion Saintavit  
06 77 30 99 17  
m.saintavit@pa.chambagri.fr



#### Conseil Est Béarn

Ludovic Médard  
06 77 42 16 00  
l.medard@pa.chambagri.fr



#### Pesée Béarn et Soule

Frédéric Damboriena  
07 71 10 25 70  
f.damboriena@pa.chambagri.fr



#### Pesée Pays Basque

Clément Etchegaray  
07 70 02 80 50  
c.etchegaray@pa.chambagri.fr



#### Conseil Béarn et Soule

Hugo Basta  
06 02 16 86 78  
h.basta@pa.chambagri.fr



#### Conseil technique

Antoine Sarre  
07 71 64 53 82  
a.sarre@pa.chambagri.fr



#### Filière Bovins Viande

Thierry Deltor  
06 70 88 45 00  
t.deltor@pa.chambagri.fr

## FORMATIONS DE L'HIVER

### Renseignements et inscriptions : Alexandra CASTERA au 05 59 80 70 46

- ⇒ **La nutrition en pratique : stratégie d'optimisation en élevage bovins allaitants** : 11 décembre (Béarn) ou 13 décembre (Pays Basque)
- ⇒ **L'approche homéopathique des animaux** : Initiation : les 8 et 24 janvier (Pays Basque), Perfectionnement : 19 février (Béarn), 6 février (Pays Basque)
- ⇒ **Chiens de troupeau** : Initiation et perfectionnement : contacter le service formations
- ⇒ **Maîtriser la reproduction du troupeau** : 10 janvier (Béarn) ou 17 janvier (Pays Basque)
- ⇒ **Alimentation : la méthode Obsalim** : 3 groupes déjà "en croisière" : Navarrenx 22 février, Orthez 1<sup>er</sup> février, Baigorry 15 février. Démarrage d'un **nouveau groupe** : Peyrehorade, J1 le 18 janvier, J2 le 8 février. NB : Les débutants peuvent intégrer un groupe déjà initié sans problèmes.
- ⇒ **Pratiquer l'ostéopathie – initiation** : 21 et 22 mars **niveau II** : sur demande, si constitution d'un groupe de 12 éleveurs : manifestez-vous.
- ⇒ **Connaître, soigner et exploiter ses Prairies** : 13 février
- ⇒ **La Luzerne, de A à Z** : 25 février
- ⇒ **Pâturage tournant** : 1<sup>er</sup> février et 8 mars



## FOIRE DE NAVARRENX ! Samedi 26 et Dimanche 27 janvier

"Concours des génisses du Béarn et concours d'animaux gras"

Opti'Pré est édité par :



Opti'Pré est édité grâce aux financements de :



## Au sommaire de votre Opti'Pré :

- p 1** Édito : Météorologie défavorable, évolutions règlementaires, risques sanitaires... Quelle stratégie, quelles solutions d'appoint en perspectives 2018-2019 ?
- p 2** Formations
- p 3** Défi pour l'élevage allaitant : la Zone Défavorisée Simple
- p 4-5** 2018, une année climatique difficile : quels plans d'action ?
- p 6** Solutions d'appoint et stratégies à établir après les intempéries
- p 7** Établir un plan de filière pour assurer la pérennité de l'élevage allaitant
- p 8** Un outil pour choisir sa stratégie et mettre en place des solutions : l'accompagnement Chèque-conseil

Conception : C. S. Le Sillon

## ZDS et Plan de soutien aux éleveurs des coteaux



La révision, au printemps, des zones agricoles défavorisées a fait de nombreux déçus tant chez les sortants de ce zonage que chez les éleveurs qui comptaient y entrer. 81 communes ont ainsi été déclassées soit 344 exploitations, en grande majorité des ateliers vaches allaitantes. Pour certaines exploitations, la perte de l'ICHN, liée à ce classement, pourrait remettre en question leur pérennité et les pousser à arrêter la production.

Dans le même temps, de nombreux éleveurs des coteaux du Béarn et des Barthes estiment avoir de nouveau été privés d'une aide à laquelle ils auraient pu prétendre compte tenu de la configuration de la plupart de leurs parcelles. Ce nouveau zonage défavorisé ignore en effet la réalité de l'élevage dans les coteaux; pourtant, ce sont bien les troupeaux qui entretiennent cet espace fragile en le maintenant ouvert.

Les élus du bureau de la Chambre d'Agriculture, soucieux de soutenir les exploitations exclues et convaincus que l'élevage est indispensable pour préserver, sur ces terrains difficiles, la biodiversité et les paysages, ont décidé, dès le mois de juin, de travailler en concertation avec l'État et le Conseil Régional.

Après de nombreux échanges, des visites de terrain avec les représentants de la DRAAF et du Conseil Régional et la venue du Ministre, la Chambre d'Agriculture a décidé de mettre en place un plan de soutien aux éleveurs des coteaux du Béarn et des Barthes.

La Chambre d'Agriculture a ainsi déposé, le 20 novembre, 2 projets Agro-environnementaux climatiques pour la zone des coteaux. Toutes les exploitations impactées ont été invitées à participer à des réunions sur l'ensemble des zones concernées. Ces rendez-vous, qui ont rassemblé plus de 300 éleveurs, ont été l'occasion de présenter en détail, le dispositif de soutien proposé par la Chambre.

### Un diagnostic global en 3 volets

Le plan de soutien prévoit un audit global de chaque exploitation concernée. Cet audit, assuré par les conseillers de la Chambre d'Agri-

culture, se décompose en 3 volets:

- un diagnostic **Mesures Agro Environnementales** pour évaluer l'éligibilité à la MAEc « polyculture élevage » ou à d'autres MAE spécifiques
- un audit de la **situation économique** de l'exploitation: sur la base des résultats consolidés, la Chambre d'Agriculture sollicitera auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales des aides de trésorerie: Fonds d'allégement de charges, dégrèvement de cotisations sociales et de TFNB.
- un recensement de **projets structurants** pour le territoire: engraissement collectif, développement d'une filière protéique, réflexion sur une filière énergie...

### Contractualiser une MAEc avant la PAC 2019

La MAE climatique retenue pour les éleveurs des coteaux est une MAE dite « polyculture élevage ». Elle se décline en 4 variantes selon le pourcentage de Grandes Cultures et d'Herbe dans l'assolement. Pour pouvoir être éligible, il faut détenir, pendant les 5 ans de l'engagement, au moins 10 UGB herbivores et avoir plus de 50 % de la SAU dans un territoire proposant cette MAEc. En outre, en contractualisant cette MAEc, les éleveurs s'engagent pour 5 ans à:

- Introduire davantage d'herbe dans l'assolement
- Réduire la part de maïs dans la surface fourragère
- Accroître l'autonomie alimentaire
- Limiter les achats de concentrés
- Raisonner l'utilisation des produits phytosanitaires

En contrepartie de cet engagement, les éleveurs peuvent obtenir une aide à l'hectare de SAU comprise entre 65 et 106 € selon l'éligibilité des demandeurs.

Pour ceux qui ne pourraient pas prétendre à cette MAEc, 2 autres MAE unitaires, accessibles à la parcelle, sont également à étudier: la MAE « Conversion de terres arables » (304 €/ha) et la MAE « Ouverture du milieu » (76,34 €/ha)

### L'accompagnement MAE

Afin que les éleveurs puissent réaliser leur diagnostic Agro-environnemental (en vue d'une contractualisation MAE lors de la PAC 2019) et identifier la MAE la plus adaptée à leur situation, la Chambre d'Agriculture déploie depuis le 19 novembre un dispositif exceptionnel de permanences, assuré par 5 conseillers, sur la zone des coteaux (Pau, Garlin, Lembeye, Oloron, Orthez, Saint-Palais et Hasparren).

L'accompagnement prévoit également:

- Le diagnostic Environnemental
- la contractualisation lors de la PAC 2019
- Un Plan Prévisionnel Fumure (PPF) et le registre phytosanitaire avec • un conseiller Mes Parcelles (½ journée)
- Un conseil agro-phyto avec un agronome Agro-réseau
- 2 formations agronomiques en début et fin de suivi

**Contactez votre Chambre d'Agriculture au 09 69 32 81 47**

## 2018, année climatique difficile : quels plans d'action ?

Face aux épisodes climatiques difficiles rencontrés de plus en plus fréquemment ces dernières années, des moyens sont à la portée des éleveurs pour rebondir.

L'année qui s'achève est, fatidiquement, inédite. L'excédent pluviométrique du printemps, suivi de la sécheresse estivale, n'a épargné aucun territoire.

Retards conséquents sur la mise à l'herbe, surconsommation des stocks fourragers sur 1,5 à 2 mois, pertes de fonds, prairies « sacrifiées » à refaire en automne, très mauvaises conditions de semis de la plupart des maïs et valeur alimentaire des fourrages 2018 dépréciée avec - 6 % en UF et - 13 % en MAT par rapport à 2017... Les incidences sur les systèmes allaitants sont nombreuses avec des effets expertisés par le réseau de références INOSYS Aquitaine. Pour faire face à cette situation, cet article vous propose un guide de conduite en 4 règles d'or.

### 1- Observation et note d'état corporel : la base pratique pour piloter l'alimentation et la croissance de ses bêtes

Pour l'éleveur, cette règle constitue réellement le postulat de départ de la conduite à adopter. Si la ration reste une recommandation théorique, basée sur la convention des besoins alimentaires pour la catégorie concernée, dans la pratique, l'observation des animaux reste fondamentale. Si une vache est trop maigre ou alors, au

contraire, trop grasse, un plan d'actions est applicable. Pour évaluer ces critères, les techniciens Bovins Croissance ont recours à un outil efficace : la note d'état corporel (NEC) (voir tableau 1 ci-dessous). Il s'agit ensuite, selon le score obtenu, de mobiliser, pour les catégories les moins exigeantes, les réserves corporelles et de les « sous-alimenter » partiellement par rapport aux rations calculées.

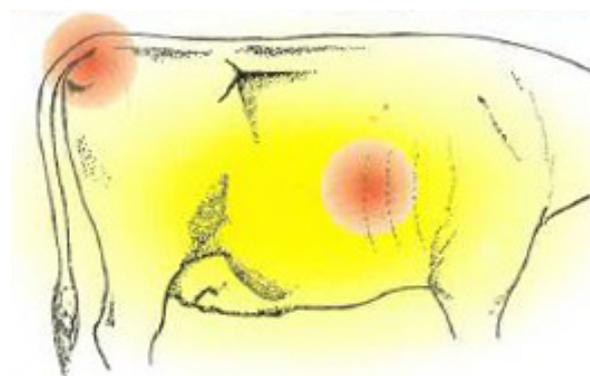
Cependant, des points de vigilance sont à respecter :

- Fertilité et fécondité: NEC minimale proche de 2,5 au début de la période de reproduction à l'étable.
- Cas extrêmes pour les vaches maigres à la rentrée à l'étable: pratiquer un « flushing » c'est-à-dire ajouter 1,5 UF de concentrés de plus que la ration, 3 semaines avant et après fécondation.
- Fertilité à l'oestrus: éviter les pertes de poids et d'état trop important après vêlage (pas plus de 0,5 point de NEC)

Pour adapter la théorie à la pratique, la méthode Obsalim®, détaillée dans les formations Vivéa de Bovins Croissance, offre un bon complément à l'éleveur. Cet outil vise à ajuster les rations calculées selon des signes précis observés sur les animaux.

**Tableau 1 : Grille d'appréciation de la note d'état d'engraissement corporel (NEC)**

| NOTE | MAIN GAUCHE sur le ligament sacro-tubéral (attache de la queue) |                          | MAIN DROITE à plat sur les deux dernières côtes |                              |
|------|---|--------------------------|---|------------------------------|
| 0    | Peau adhérente  | Pincement difficile      | Peau tendue et collée sur les côtés             | Côtes sèches                 |
| 1    | Peau tendue   | Pincement possible       | Peau tendue et collée sur les côtés             | Côtes saillantes             |
| 2    | Peau se décolle   | Léger dépôt identifiable | Peau souple                                     | Côtes encore bien distinctes |
| 3    | Peau souple   | Poignée de gras          | Peau "roulée" entre les mains et l'os           | Dépression intercostale      |
| 4    | Peau souple   | Bonne poignée de gras    | Plus de dépression intercostale                 |                              |
| 5    | Peau rebondie   | Pleine poignée de gras   | Un épais "matelas" recouvre les côtes           |                              |



# Vous aider à élever

## La performance

### 2- Alloter : la clef de voûte d'une alimentation équilibrée

À chaque lot, selon la note d'état corporel abordée en premier lieu, il est important de procéder à plusieurs modulations. Seul ou accompagné de son technicien référent, il est nécessaire de s'équiper de sa liste prévisionnelle des vêlages jusqu'à la fin du printemps 2019. Sur cette base, il est recommandé de séparer les reproductrices multipares en trois lots.

Dans le lot 1, il est conseillé de regrouper les gestantes (jusqu'à 8 mois). Le lot 2 doit regrouper les bêtes "autour du vêlage" c'est-à-dire les bêtes en dernier mois de gestation jusqu'aux suitées de veaux de moins de 2 mois. Le lot 3 peut concerner les vaches en "pleine lactation" (suitées de veaux de plus de 2 mois, période de mise en reproduction).

En parallèle de ce regroupement, il est nécessaire de compléter l'alotement avec d'autres lots homogènes. On peut donc faire un quatrième et un cinquième lots (lot 4 et 5) avec deux lots de génisses (1<sup>ère</sup> année et 2<sup>e</sup> année) et un lot 6 avec les primipares. Pour les autres catégories d'animaux (veaux avant sevrage et engraissement), il n'est pas nécessaire d'appliquer une conduite particulière.

### 3- Le Plan d'Alimentation :

Au vu des conditions particulières, il est nécessaire, cette année tout particulièrement, de faire analyser ses fourrages pour connaître à minima, le taux de matière sèche, la teneur en UF et la valeur azotée (PDI et MAT), trois critères essentiels.

Si vous devez limiter le nombre d'analyses, il est pertinent de prioriser celle du fourrage le plus représentatif des stocks. Pour gagner en efficacité, il peut être pertinent de classer dans sa grange les fourrages en fonction de leur valeur alimentaire (bons, moyens, médiocres).

Sur la base de ces analyses de fourrage, il est ensuite possible de calculer, avec son technicien référent, les rations pour chacun des lots (1 à 6) précédemment décrits. Les meilleurs fourrages sont logiquement destinés aux catégories exigeantes avec les lots 2, 3 et 6, les moins bons aux lots 1 et 5.

### 4-Quantifier les ressources disponibles et réaliser un bilan fourrager.

Enfin, dresser, avec précision, l'inventaire du nombre et du poids des boules disponibles et des volumes des silos peut s'avérer efficace. Pour rappel, les techniciens disposent d'abaques de densité pour évaluer les quantités correspondantes.

Toute fois, la différence entre les besoins et les ressources est déterminante en plusieurs points :

■ Pour un déficit entre 10 à 20 % des besoins, la réduction des apports sur les lots 1, 2 et 5 est envisageable mais doit rester pilotée par la NEC (voir ci-dessous) afin d'éviter tous problèmes de fertilité.

■ Si les stocks sont insuffisants de plus de 20 % des besoins, un complément de fourrage s'avérera indispensable.

L'éleveur devra alors fournir de l'ensilage supplémentaire de maïs, de dérobées hivernales ou encore de l'ensilage des jambes de maïs à ses bêtes. Une vente compensatrice des mauvaises génisses et de quelques vaches tardivement fécondées — décapitalisation partielle — peut aussi rattraper le déséquilibre.

Le bilan fourrager s'effectuera de façon tout aussi pertinente en milieu d'hiver pour réadapter la conduite aux stocks restants. En période de stocks tendus, le réajustement se fait régulièrement.

## Les conseils de l'équipe

**Frédéric** : C'est le moment de réformer toutes les vaches vides ! Réaliser un choix pertinent si une décapitalisation est envisagée : garder les animaux efficaces.

**Hugo** : Compter les bottes de foin, cuber les silos pour savoir jusqu'à quand on peut tenir. Calculer le bilan fourrager est primordial.

**Antoine** : Réadapter les rations selon la qualité des fourrages : faites des analyses.

**Clément** : Adopter l'état corporel juste. Il y a dans certains élevages, quelques gestantes qui peuvent perdre de l'état corporel.

**Anne** : Ne pas négliger l'élevage des génisses... Il est possible de lever le pied sur les gestantes mais il est important tout de même de bien soutenir les vaches en lactation et les génisses.

**Ludovic** : Jouer sur la période. En début d'hiver, il est important de bien équilibrer les rations, pour se permettre une ration plus légère en sortie d'hiver, juste avant la mise à l'herbe.

**Thierry** : Pratiquer un transfert de paille prévue pour la litière vers les rations pour pallier le déficit fourrager. En utilisant pourquoi pas une autre matière pour la litière

avec des fougères, des refus, des jambes ou des rafles de maïs ou encore de la sciure.

**Éric** : Envisager de placer des animaux en pension. Notamment en haute-Lande : viser les catégories les moins exigeantes en surveillance en respectant les règles sanitaires en vigueur.

**Marion** : Exploiter les couverts hivernaux des voisins non éleveurs : de préférence en pacage au cours de l'hiver en période de portance des sols correcte en étant vigilant sur les conséquences vis-à-vis de la PAC.

## Solutions d'appoint et stratégies à établir après les intempéries

**Suite aux intempéries, les stocks fourragers sont tendus et souvent de piètre valeur... Le printemps pluvieux suivi de l'arrière saison, chaude et poussante, a engendré une forte pression des cirphis. Quels sont les leviers disponibles pour cette campagne ?**

**Prolonger le pâturage automnal, et démarrer le plus tôt possible en sortie d'hiver (pas forcément sur les mêmes parcelles...)**

Économiser les stocks passe par la prolongation de la saison de pâturage :

### **- Avant la rentrée en bâtiment :**

La pâture est possible tant que les conditions le permettent, en prenant la précaution d'allonger les délais de retour et de ne pas laisser le bétail plus de 4 jours sur une même parcelle. En deçà de 4 cm de hauteur d'herbe, les animaux doivent impérativement être maintenus et affouragés, sur une seule parcelle "sacrifiée" ou au bâtiment.

L'affouragement, en complément de la pâture, peut s'avérer nécessaire, même si un faible volume de stock disponible freine, par réflexe, le recours à cette pratique. Les fourrages grossiers de ce printemps conviennent, au moins pour assurer le "lestage" alimentaire des animaux à faibles besoins.

### **- En fin d'hiver, déprimage de parcelles de fauche :**

Les dérobées hivernales, à développement végétatif rapide, sont toujours bienvenues pour pâturer ou reconstituer des stocks au printemps, quitte à solliciter des voisins céréaliers pour valoriser leurs couverts.

Récoltées tôt, elles permettent, de plus, d'implanter au printemps suivant d'autres cultures, capables de fournir du fourrage pour l'été et/ou l'automne : du maïs (classiquement et à condition de jouer sur les indices) ; un méteil de printemps, pourquoi pas (à condition d'augmenter la dose au semis par rapport à un semis automnal, pour compenser par la densité le manque de développement végétatif) ; une prairie/une luzernière (quitte à la sécuriser en la semant sous couvert lâche d'une céréale) ; un colza (à condition aussi de forcer la densité par rapport à un semis d'automne ; et idéalement à associer à un RGI, pour amener de la fibrosité) ; voire pour un semis un peu plus tardif, en début d'été, une graminée estivale (sorgho fourrager, millet, moha, idéalement à associer au trèfle d'Alexandrie). Jouer sur les variétés et/ou les dates de semis, en particulier pour le colza et les graminées estivales, permettra d'étaler la production et d'en faciliter la pâture.

En ce moment, le RGI, cultivé pur ou de préférence associé à un/des trèfle(s) annuel(s), est la valeur sûre des dérobées hivernales, d'utilisation mixte pâture et stock. Les méteils (associations de céréales

et protéagineux) sont aussi une bonne option, offrant un compromis intéressant (mais inconstant et peu prévisible) entre rendement fourrager, valeur nutritive et fibrosité.

### **- Zoom sur les méteils fourragers :**

La date optimale de récolte d'un méteil fourrager est d'autant plus souple que le mélange est riche en légumineuses effectivement présentes. Pour privilégier la valeur alimentaire, il est préférable de viser une récolte précoce, soit le stade floraison des légumineuses, avec préfanage de 1 à 2 jours avant stockage ; si l'objectif est plutôt le rendement, la récolte peut être plus tardive, au stade laiteux pâteux du grain de la céréale ; le préfanage devient alors inutile.

### **EN CONCLUSION**

Il importe en tout cas, en 1<sup>er</sup> lieu, de faire un **bilan fourrager**, afin de **préciser les besoins à couvrir et les mesures à prendre** (cultures dérobées - lesquelles ? -, achats extérieurs).

**Identifier les différents types de fourrages** déjà présents et les compléter par une **analyse de valeur alimentaire**, vu la variabilité des fourrages récoltés (et des stades de récolte).

L'analyse facilitera les nécessaires ajustements des rations ultérieurs. Des kits d'analyses sont disponibles à la Chambre d'Agriculture et/ou sur demande ; n'hésitez pas !

**Tél. : 05 59 80 69 92 - mc.mareaux@pa.chambagri.fr**



### Trucs d'éleveurs - Une litière en Miscanthus ?

La chambre d'agriculture travaille à la création d'une pépinière de Miscanthus avec différents partenaires. L'objectif est de valider les points techniques de la production pour une utilisation en litière et de valider l'intérêt de l'utilisation de la litière produite en fertilisant.

Le miscanthus est une plante pérenne rhizomateuse. Elle dispose d'un métabolisme photosynthétique de type C4 contribuant à sa bonne productivité. Bien que l'on puisse observer des inflorescences, l'hybride Miscanthus x giganteus est stérile et non invasif, et se reproduit par bouturage du rhizome.

La plantation a lieu en début de printemps (mars-avril). La plante pousse d'avril à septembre, elle peut atteindre 2 à 4 m de haut en fin de cycle. Au cours de l'hiver, une partie des éléments nutritifs des parties aériennes migre vers les rhizomes et les feuilles tombent au sol.

La récolte est réalisée une fois par an, à partir de la deuxième ou troisième année, en fin d'hiver pour obtenir un produit sec (70-85% MS). Rendement de matière sèche important : 15 à 20 tonnes par hectare, à un taux d'humidité moyen compris entre 10 et 15%

1 tonne de MISCANTHUS (700 m<sup>2</sup> de culture) c'est :

- la fourniture de 5000 Kw/tonne
- l'équivalent 486 litres de fuel
- ou de 800 Kg de charbon
- 7500 litres de paillage horticole
- 0 produits phytosanitaires, 0 pesticides
- le captage de 2,4 tonnes de CO<sub>2</sub>



## Un outil pour choisir sa stratégie et mettre en place des solutions : l'accompagnement Chèque-conseil

**Dans le contexte d'actualité extrêmement compliqué (année climatique, menaces sanitaires, diminution des aides), comment rebondir ?**

**Un accompagnement financé par la Région est possible.**

Si vous rencontrez aujourd'hui des problèmes d'efficacité technique et économique, un travail collectif est envisageable. Après un audit pour faire le point sur la situation, l'équipe de Bovins Croissance 64 détermine comment et par qui cela peut être fait.

#### Exemples types de travail effectué sur des élevages :

Par exemple, un éleveur béarnais produit une surface de maïs suffisante pour finir ses animaux qui ont le potentiel d'être amenés en jeunes bovins. Avec l'ensemble de ses partenaires commerciaux, en tenant compte de l'organisation de son élevage et de ses stocks, nous allons mettre en place un plan d'action chez lui pour aller vers plus de finition.

Malgré de bons résultats, un autre élevage du Pays Basque reste en quête d'amélioration. Son éleveur sollicite alors un accompagne-

ment. Son point faible est identifié : l'âge au premier vêlage se situe autour de 3 ans et 4 mois. Cela représente pour ses 10 génisses de chaque génération au moins 8 veaux potentiels de plus par an avec le même troupeau.

Le plan d'alimentation est donc révisé avec la mise en place de rations adaptées à une croissance soutenue des génisses pour pratiquer un vêlage plus jeune. Une action à plus long terme est engagée : un travail sur la génétique pour sélectionner des animaux plus précoces.

Enfin, le troupeau d'un autre agriculteur présente un problème de fertilité. Malgré sa surveillance, les résultats n'évoluent pas. Suite à l'audit, après avoir vérifié l'équilibre de l'alimentation, il sera établi un plan de fouilles, constats d'involution, de gestation et synchronisation, en partenariat avec les vétérinaires et coopératives d'insémination.

# Doit-on encore produire de la viande bovine en Pays Garonne-Pyrénées?

Pour y répondre, la filière bovine des Pyrénées-Atlantiques organise ce 25 janvier, à l'espace Chemins de Bideak à Saint-Palais, les "rencontres de la Viande Bovine".

Dans un contexte de changement de positionnement de l'élevage allaitant, d'évolution des labels, du nouveau règlement zootechnique européen, de la dimension environnementale, du plan filière, l'objectif est de diagnostiquer la filière de l'amont à l'aval pour en dégager les forces et en construire l'avenir, sur la base du chiffrage des performances, des tendances de marché sur la consommation.

## Au programme de cette journée :

**8 h 30: Temps de restitution des actions et résultats Bovin Croissance**

**10 h 00: Tables rondes**

Après une présentation du contexte et enjeux inhérents à la filière, les débats se centreront autour deux thématiques complémentaires :

- **LES ATTENTES DU CONSOMMATEUR** : *Le monde change, la Blonde d'Aquitaine aussi*. Quels produits de la Blonde d'Aquitaine valoriser et sur quels marchés ?
- **LA PRODUCTION DEMAIN DANS NOTRE TERRITOIRE** : *Des perspectives pour nos jeunes !* Sur quels leviers construire l'accompagnement des éleveurs de Blondes d'Aquitaine dans nos territoires ?
- **LA COMMUNICATION** : *Investissons pour notre territoire, sur l'image « Berceau Blond »!* Comment faire des contraintes de notre territoire, un atout concurrentiel ?

**13 h 00: Buffet**

**14 h 30: Ateliers de travail**

Devenez acteur de la filière dans le berceau de race de la Blonde et participez aux travaux de réflexion.

- Quelle promotion de la Blonde d'Aquitaine ?
- Comment informer le consommateur ?
- Quel positionnement des produits sur le marché ?
- Quelles démarches d'organisations et sur quel périmètre ?

**16 h 15: Restitution des ateliers**

**16 h 40: Conclusion de la journée**

**17 h 00: Fin de la journée**

Cette journée sera animée par **Interbev Nouvelle-Aquitaine**, des nombreux représentants des différents maillons de la filière participeront aux débats : organisations de producteurs et négoce, OS Blonde, acteurs de la transformation et de l'innovation produit, boucherie, restauration collective, maîtres restaurateurs, distributeurs, élus des territoires Nouvelle-Aquitaine et Occitanie...

**Confirmez votre participation avant le 15 janvier auprès de : Fabienne Marque [f.marque@pa.chambagri.fr](mailto:f.marque@pa.chambagri.fr) 05 59 80 70 15**

## Première semaine de février : les Journées techniques Bovins Croissance

**Mardi 5 février à Souraïde : "Génétique et résultats techniques"**

élevage Uharriz, Sabot d'Or 2018, élevage mixte brebis lait — bovins viande.

**Judi 7 février à Lurbe Saint-Christau : "Allier transhumance et rentabilité"**

élevage Capdeville, éleveur transhumant, avec finition des mâles en JB.

### Trois ateliers :

1. **"Paroles d'éleveur"** : conduite du troupeau, principaux résultats techniques et économiques, l'éleveur et son technicien Bovins Croissance.
2. **Bio-sécurité - les fondamentaux par le GDS** : en cette campagne d'IDC généralisée à tout le département pour une recherche approfondie des foyers de tuberculose, avec un arrêté biosécurité prévu pour ce début d'année 2019.
3. **Finition des animaux** : itinéraires techniques, coût, premiers enseignements d'AFIVaQ, programme d'expérimentation sur la finition des femelles de boucherie Blonde d'Aquitaine, en partenariat avec l'OS Blonde et l'institut de l'élevage (idele).



Christiane et Jean-Pierre Uharriz